

Date de la convocation
22/06/2023

L'an 2023, le 29 juin à 19 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Quistinic, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Président, Antoine PICHON.

Nombres de membre
Afférents au conseil d'administration : 11
En exercice : 8
Votants : 9

Présents : M. Antoine PICHON, Mme Laëticia LE BAYON, Mme Estelle LE FLOCH, Mme Isabelle RIVIÈRE, Mme Monique LE GALLOUDEC, M. Alain NIGNOL, Mme Annick POULIN, Mme Françoise RIVIÈRE

Absentes excusées : Mme Angélique MANIC donne procuration à Mme Laëticia LE BAYON, Mme Mireille POIRIER

Absent : M. Daniel SAULNIER

Secrétaire de séance : Mme Marie-Noëlle JOSSEC

Réf	2023_006
------------	----------

OBJET : Changement de prestataire pour le portage de repas

Monsieur Le Président explique qu'à la suite du questionnaire de satisfaction réalisé auprès des bénéficiaires du portage de repas, il est souhaitable de changer de prestataire. Madame la Vice-Présidente informe qu'elle a sollicité deux entreprises et elle indique les modalités propres à chaque société.

Compte tenu de l'offre proposée par la société Ansamble, Monsieur Le Président propose au conseil d'Administration de conventionner avec la société Ansamble.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, :

- retient la proposition de Monsieur le Président pour que le CCAS conventionne avec la société Ansamble à compter du 1er septembre 2023.
- autorise Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Madame La Vice-Présidente rappelle qu'un projet de partenariat avec le CCAS de Bubry avait été évoqué. Une rencontre avec les élus a été organisé en ce sens mais il s'avère qu'après réflexion et étude de faisabilité, le CCAS de Bubry n'a pas souhaité donner suite à la demande. Par la suite, deux sociétés ont été contactées : Ansamble et Océane de restauration.

Questions et informations diverses

- Projet d'achat d'un véhicule pour le portage de repas :

Des devis pour un véhicule électrique équipé d'un caisson isotherme ont été demandés. Il est précisé que le véhicule serait financé par la commune. Les sacs de portage de repas sont préparés dans un local du Pôle Enfance. Une proposition de réaménagement de ce local est à l'étude pour optimiser les conditions de travail et répondre au règlement sanitaire.

- Journée de sensibilisation à l'écoute active

Les membres du CCAS souhaitant rencontrer les personnes isolées sont invitées à suivre une formation de sensibilisation à l'écoute active, formation organisée par Cap Autonomie Santé. Les membres du CCAS intéressés seront contactés dès réception des dates de formation.

- Médecin

Un organisme spécialisé dans le recrutement de médecin a été sollicité. A l'heure actuelle, il y a des possibilités avec des médecins étrangers (grecs, espagnols, roumains). Le cabinet de recrutement vérifie les diplômes. Monsieur Le Président informe qu'il a également un contact avec un médecin du Finistère prêt à s'installer sur la commune s'il trouve un logement.

- Téléthon

Cette année, à l'occasion du Téléthon, une manifestation sera organisée avec baptême de side-car et moto, un bal à papa l'après-midi et une animation « années 80 » le soir. Il est proposé de contacter à cette occasion le club des voitures anciennes.

Le Président
Antoine PICHON



La secrétaire de séance
Marie-Noëlle JOSSEC

